

Lots de chasse 303 / 304 / 306 / 326

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que les rôles de répartition de l'année 2026/2027 et les comptes définitifs des produits de location des syndicats de chasse des lots **303, 304, 306** et **326** peuvent être consultés pendant 15 jours, du 1^{ier} juillet au 15 juillet 2026 auprès du secrétaire-trésorier sur rendez-vous au numéro portable 691622558.

Tous les propriétaires des terrains chassables sont tenus de compléter leurs données via la plateforme « myguichet.lu ».

Waldbillig, le 29/06/2026

Pour le collège des syndicats

Lejla BOBETA ép. DE LIMA